

PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
------------------	----------------

NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME
-----------------------	----------------

CONVEYING PARTY DATA	
Name	Execution Date
GEC Alstom SA	06/26/1998

RECEIVING PARTY DATA	
Name:	Alstom France SA
Street Address:	38 Avenue Kleber
City:	75116 Paris
State/Country:	FRANCE

PROPERTY NUMBERS Total: 16	
Property Type	Number
Patent Number:	4943765
Patent Number:	4983789
Patent Number:	4992634
Patent Number:	4996398
Patent Number:	5072083
Patent Number:	5155314
Patent Number:	5164559
Patent Number:	5151567
Patent Number:	5201207
Patent Number:	5276285
Patent Number:	5216214
Patent Number:	5264671
Patent Number:	5305961
Patent Number:	5295207
Patent Number:	5321221
Patent Number:	6215684

CH \$640.00 4943765

PATENT

CORRESPONDENCE DATA

Fax Number: (202)293-7860

Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.

Phone: 202-663-7925

Email: kclark@sughrue.com

Correspondent Name: David J. Cushing

Address Line 1: 2100 Pennsylvania Avenue NW

Address Line 2: Suite 800

Address Line 4: Washington, D.C., DISTRICT OF COLUMBIA 20037

NAME OF SUBMITTER:

David J. Cushing

Total Attachments: 3

source=034204 (1)#page1.tif

source=034204 (1)#page2.tif

source=034204 (1)#page3.tif

GREFFE DU TRIBUNAL DE PARIS

CODE GREFFE : 750

88 B 1100

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

SIGLE :

IMMATRICULATION

- PRINCIPALE
- SECONDAIRE

INSCRIPTION

- COMPLÉMENTAIRE
- MODIFICATIVE

- CORRECTION
- RADIATION

Date d'arrivée au Greffe :

Numéro d'arrivée au Greffe :

NOTA :

Les Greffiers et l'Institut National de la Propriété Industrielle sont astreints et seuls habilités à délivrer à toute personne qui en fait la demande des certificats, copies ou extraits des inscriptions portées au registre et actes déposés en annexe, sauf en ce qui concerne les inscriptions radiées, qui sont communiquées dans les conditions fixées par l'arrêté (du 24 septembre 1984), prévu à l'article 88 (décret n° 84-406 du 30 mai 1984, art. 67)

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES (pièce n° 24) :

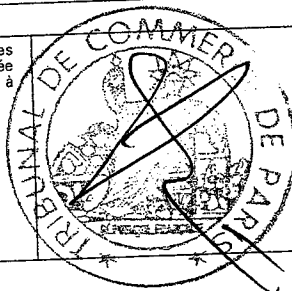
DATE de DÉPÔT des STATUTS :

OBSERVATIONS du GREFFIER :

26 JUIN 1998

La conformité des déclarations ci-annexées avec les pièces justificatives produites en application des règlements a été vérifiée par le Greffier soussigné qui a procédé en conséquence à l'inscription ci-dessus désignée

DATE DE L'INSCRIPTION : Certifié, le Greffier



CADRE RÉSERVÉ AU REGISTRE NATIONAL DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Numéro de référence :

NUMÉRO D'IMMATRICULATION RCS :

NOM OU DÉNOMINATION :

LE CHEF DE DÉPARTEMENT

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE

en cas de PASSAGE en COMMISSION du REPERTOIRE DES MÉTIERS (articles 12 et 13 du décret du 10.06.83)

- DEMANDE DE RADIATION
- RADIATION DE MENTION DE CONJOINT COLLABORATEUR (Personnes Physiques uniquement)

DÉCLARATION DE MODIFICATION

DEMANDE D'IMMATRICULATION

INSCRIPTION DE MENTION DE CONJOINT COLLABORATEUR (Personnes Physiques uniquement)

REPERTOIRE DES MÉTIERS

PATENT

REEL: 015083 FRAME: 0014



N° 90-0195
enché au CFE le :

CFE compléant

La Liasse doit être adressée dans son intégralité au CFE, elle est indissociable sauf cas particulier prévu par le décret n° 81-257 du 18/03/81 (à voir avec le CFE)

DECLARATION DE MODIFICATION

de L'ENTREPRISE : IDENTIFICATION CARACTÉRISTIQUES DIRIGEANTS TRANSFERT DE SIÈGE DISSOLUTION
OUVERTURE IDENTIFICATION DIRIGEANTS ACTIVITÉS FERMETURE
(Y COMPRIS TRANSFERT)

de L'ETABLISSEMENT : OUVERTURE IDENTIFICATION DIRIGEANTS ACTIVITÉS FERMETURE
(Y COMPRIS TRANSFERT)

Autres modifications (à préciser, s'il y a lieu) : **AUG. DE CAPITAL + SUPPRESSION NOM COMMERCIAL**

Centre de Formalités des Entreprises
Décret n° 81-257 du 18 mars 1981 modifié relatif aux Centres de Formalités des Entreprises

NUMÉRO(S) DE L'IMMATRICULATION PRINCIPALE : **PARIS(88B11001)**

RM : **RM**
Répertoire des Métiers

SIREN : **347 951 238**

RCS : **PARIS(88B11001)**

IDENTIFICATION ANCIENNE en cas de modification :
DÉNOMINATION GEC ALSTHOM SA

IDENTIFICATION NOUVELLE IDENTIFICATION au : **17/06/1998**

QUELLE QUE SOIT LA FORMALITÉ, LES RUBRIQUES SUR FOND ROUGE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE REMPLIES
ET SI LA MODIFICATION CONCERNE UN ÉTABLISSEMENT, LES RUBRIQUES SUR FOND NOIR DOIVENT AUSSI ÊTRE REMPLIES

ADRESSE y compris s'il y a lieu, IDENTITÉ DU DOMICILIAIRE (Nom, Prénoms ou Dénomination) : **38 AV KLEBER 75116 PARIS**

SIGLE : **33282**

JURIDIQUE : SA

PALES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE : **TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, MARITIMES, FINANCIERES**

LIÈRES ET IMMOBILIERES EN FRANCE ET A L'ETRANGER DANS LES DOMAINES : **EFFETIF SALARIE**

COMMERCIAL : GEC ALSTHOM = A SUPPRIMER

L. montant : **2 633 440 600 F.**

de la personne Morale : **ans ; en cas de société soumise à publicité annuelle de ses comptes, DATE DE CLOTURE de l'exercice social :**

l'établissement décrit ci-dessous s'il y a lieu, Personne(s) ayant le pouvoir d'engager par sa (leur) signature la responsabilité de l'entreprise (FONDE(S) DE POUVOIR), PROPRIÉTAIRES INDIVIS DU FONDS.

NOM : **GOUNON JACQUES**

LE DU SIÈGE : **3 RUE DE FRANQUEVILLE 75116 PARIS**

qualité actuelle ou nouvelle : **.ADM**

nom : **BILGER JEAN-PIERRE**

qualité actuelle ou nouvelle : **nationalité**

DATE DE L'ENTREPRISE : **17/06/1998**

DATE de la modification : **17/06/1998**

DATE de la modification : **17/06/1998**

DATE de la modification : **17/06/1998**

DISSOLUTION : OUI NON

la Société poursuit son exploitation pour les besoins de la liquidation : OUI NON

le titre et la date du journal d'annonces légales ayant publié la nomination du (ou des) liquidateur(s) : **PA 26/6/98**

de TRANSFERT du SIÈGE dans le ressort d'un autre Tribunal, indiquer les GREFFES où sont éventuellement souscrites les immatriculations secondaires :

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

de MODIFICATION du CAPITAL à la suite d'une FUSION ou d'une SCISSION , Personnes Morales ayant participé à l'opération (Dénomination, Forme Juridique, Adresse du siège, n° RCS) :

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

à suivre sur intercalaires(s) : OUI NON

